

Opération ALTER EGAUX - Organisation de la 2^{ème} édition - Conventions avec les différents partenaires

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La Ville de Besançon, en lien avec de nombreux partenaires notamment la CTB, s'est engagée depuis de nombreuses années dans des opérations de prévention et d'animation en direction de la jeunesse (Ruée vers l'Or, Raid-Quart, Cinémagin').

En 2004, ce réseau partenarial renforcé par les collèges et leurs comités d'éducation à la santé et la citoyenneté ont élaboré un nouveau projet intitulé **ALTER EGAUX : le défi solidaire**.

Cette action socio-éducative, reconduite pour 2005, poursuit plusieurs objectifs :

- favoriser les liens, les échanges et la coproduction de projets entre adolescents et acteurs institutionnels,
- valoriser les savoir-faire, les valeurs, la générosité et les potentiels citoyens des jeunes,
- créer les conditions de l'apprentissage des règles et développer l'esprit d'équipe,
- pérenniser et développer un travail en réseau avec les acteurs publics et privés,
- mobiliser le public et valoriser l'action des partenaires et associations militantes autour d'une grande fête de la solidarité.

Cette 2^{ème} édition d'ALTER EGAUX se déroulera le samedi 11 juin 2005 à Chamars.

Elle mobilise de nombreux acteurs de secteurs très variés.

Ainsi 10 équipes se sont constituées à partir des réseaux de l'éducation (collèges publics et privés) et de l'animation (ASEP, MJC, Maison des Sports et de l'Insertion). Chacune de ces équipes, fédérée autour de projets de solidarité a reçu le soutien de partenaires financiers.

Le rôle des partenaires financiers consiste à verser directement à chaque porteur une dotation de départ de 500 € pour initier le projet et à prendre en charge les frais d'équipement des concurrents : tee-shirts et coupe-vent.

Les 10 équipes constituées de 15 adolescents et 5 adultes vont défendre leurs couleurs le 11 juin prochain en participant à des épreuves sportives et culturelles. Cette opération pilotée par la direction de la Politique de la Ville et de l'Animation assistée des directions des Sports, du Développement Culturel et de la Communication va bénéficier du soutien logistique de nombreux agents municipaux et partenaires extérieurs à la Ville.

Avec un budget prévisionnel de 50 000 €, cette action a été inscrite à la programmation du Contrat de Ville 2005. Les financements envisagés proviennent de l'État et sa direction Jeunesse et Sport : 5 000 €, de la Caisse d'Allocations Familiales : 21 200 €, de la Ville de Besançon : 18 800 € inscrits au BP 2005 secteur Animation Jeunesse.

Le Conseil Général a également été sollicité à hauteur de 5 000 €.

Par ailleurs ALTER EGAUX s'appuie sur des relations privilégiées avec nombre d'entreprises ou institutions bisontines qui ont choisi au-delà du parrainage d'une équipe de s'associer pleinement à sa mise en oeuvre en impliquant entre autres leur personnel. Le concours financier de ces partenaires est estimé à 8 000 €.

Dans le cadre de cette action, la Ville propose à un certain nombre d'acteurs de pouvoir formaliser leur engagement dans ce projet à travers l'établissement de conventions ponctuelles avec la collectivité. Il s'agit entre autres de contractualiser avec :

- l'Association Départementale de Protection Civile du Doubs pour sa prise en charge de l'assistance médicale et sanitaire du 11 juin 2005,
- le Comité Régional de Canoë-Kayak pour l'organisation de l'épreuve sur l'eau,
- RECIDEV pour sa contribution à la coordination du réseau des associations et partenaires de la solidarité et sa prestation petit-déjeuner,
- les jardins de Cocagne et l'Association des Racines et des Feuilles, pour leur prestation restauration des équipes,
- l'Union des Commerçants pour la mise à disposition gracieuse de 22 chalets.

Enfin au terme de la journée du 11 juin, les équipes seront soumises à l'appréciation d'un jury constitué de personnalités du monde sportif, culturel, de la communication et d'un élu municipal.

Selon les résultats, elles se partageront une enveloppe maximale de 6 000 € leur permettant de finaliser leur action de solidarité.

La bourse finale fera l'objet d'une convention spécifique avec chacun des porteurs de projet pour un montant maximal de 600 €.

Le Conseil Municipal est donc invité :

- à approuver ce projet et à autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir entre la Ville et les structures prestataires de services et les différents porteurs de projet engagé dans le cadre de cette 2^{ème} édition d'ALTER EGAUX,

- à autoriser M. le Maire à verser aux équipes la bonification en fonction des résultats de l'ensemble des concurrents. La dépense totale sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 67.422/6714.47041 abondé du même montant par un virement en provenance du chapitre 011.422.6042.47041,

- à autoriser M. le Maire à prendre toute disposition réglementaire relative à ce projet,

- à inscrire par décision modificative au budget de l'exercice courant, à réception des notifications en recettes et en dépenses :

* 5 000 € de l'État en recettes chapitre 74.422.74718.47041, en dépenses au chapitre 011.422.6042.47041

* 21 200 € de la CAF en recettes chapitre 74.422.7478.47041 et en dépenses chapitre 011.422.6042.47041

* 5 000 € du Conseil Général en recettes chapitre 74.422.7473.47041 et en dépenses chapitre 011.422.6042.47041

ou pour les montants inscrits sur les notifications s'ils sont différents de ceux cités.

Liste des porteurs de projets et partenaires financiers

Équipe	Quartier	Titre du projet solidaire	Présentation du projet solidaire	Nouvelle équipe	Nouveau projet	Contacts	Partenaires et adultes
Collège Pompidou H.G.	Communauté d'Agglomération	Rêve d'école au Cameroun	Aider l'association «Une école pour Sirak-Gorai» qui collecte des fonds destinés à la construction d'une école au fin fond de la brousse camerounaise	Oui	Oui	Contact : Collège Pompidou - M. WILL, Principal Adjoint - rue d'Emagny - 25115 Poulley-les-Vignes - 03.81.55.45.01 jeanluc.will@besancon.fr	La Poste - 1 La Poste
Collège Sainte-Ursule S.G.	La Grette	Des briques pour Lubumbashi	Échanger avec une école africaine en République du Congo	Oui	Oui	Contact : Collège Sainte-Ursule - M. MAIREY - 33 rue Brulard - 25000 Besançon - 03.81.52.99.51 Fax : 03.81.52.64.56 maxime.mairey@wanadoo.fr	HLM - 1 CTB 1 OPM HLM
Collège de Saône M.P.	Communauté d'Agglomération	Solidarité sans frontières : les enfants du Burkina-Faso en Franche-Comté	A l'occasion du 60 ^{ème} anniversaire du Secours Populaire en 2005, préparation de l'accueil de 10 enfants du Burkina à Besançon en août 2005, avec comme temps fort la journée du 24 août 2005 au Stade de France	Non	Oui	Contact : Collège Entre-Deux-Velless - M. EDME, Principal - 6 rue du collège - 25660 Saône - 03.81.55.72.22 Fax : 03.81.55.89.15 philippe.edme@ac-besancon.fr	EDF - 1 EDF
Collège Camus M.P.	Saint-Claude	Une bibliothèque solidaire	Collecte de livres en vue de la création d'une bibliothèque dans un pays africain	Non	Oui	Contact : Collège Camus - M. LAMBERT - 100 rue de Vesoul - 25000 Besançon 03.81.50.78.06 ou 51.24 Fax : 03.81.53.34.75	La Poste
MJC Clairs-Soleils H.G.	Clairs-Soleils	Clairs-solaires	Apporter un soutien et un nouvel élan à l'Association ACV (Aide à la Condition de Vie) dans le développement de foyers solidaires dans la zone Sahel	Oui	Non	Contact : MJC Clairs-Soleils - M. REPECAUD - 93 rue de Chalezeule - 25000 Besançon - 03.81.50.69.93 Fax : 03.81.50.58.99 contresocial-clairssoleil@wanadoo.fr	Rotary - 1 CTB
Collège Stendhal F.P.	Montrapon	De la coopérative à la cantine	Dans le cadre du club solidarité du collège, une mise en place d'une correspondance avec des élèves Burkinabé et la réalisation d'objets «Africains» sont programmées. La vente des objets sera reversée pour la mise en place d'une cantine	Non	Oui	Contact : Collège Stendhal - M. COLIN, Principal - 25 avenue du Commandant Marceau - 25000 Besançon - 03.81.48.24.24 Fax : 03.81.48.24.32 ce.0250009z@ac-besancon.fr	SAFC - 1 SAFC

Liste des porteurs de projets et partenaires financiers (suite)

Équipe	Quartier	Titre du projet solidaire	Présentation du projet solidaire	Nouvelle équipe	Nouveau projet	Contacts	Partenaires et adultes
Collège Lumière F.P.	Centre-Ville	Graines de solidarité	Création d'un jardin pédagogique au Burkina-Faso Sinon intervention auprès d'une classe de 5 ^{ème}	Oui	Oui	Contact : Collège Lumière- Mme SCHER - 23 avenue de la Mouillère - 25000 Besançon - 03.81.82.06.45 Fax : 03.81.81.29.04 jacqueline.scher@ac-besancon.fr	EBN - 1 CTB
ASEP S.G.	Les Cras	Jouons la solidarité	Inventer un jeu de promotion pour la Banque Alimentaire et assurer la réalisation de 70 exemplaires, par les jeunes fréquentant le CLSH ados et les collégiens de Proudhon	Oui	Oui	Contact : ASEP - M. MACCOTTA - 22 rue Rézal - 25000 Besançon - 03.81.80.66.83 Fax : 03.81.53.31.09 c.maccotta@asep.fr	CTB - 1 CTB
Collège Voltaire F.P.	Planoise	Sécurité : l'affaire de tous	Permettre aux élèves de circuler en toute sécurité à l'extérieur du collège Sensibiliser les parents : un comportement citoyen dans leur véhicule	Oui	Oui	Contact : Collège Voltaire - Mme SIGOGNE - 3 rue de Savoie - 25000 Besançon - 03.81.51.11.45 Fax : 03.81.41.35.72 michele.sigogne@ac-besancon.fr	SAIEMB - 1 SAIEMB - 1 CTB
Maison des Sports et de l'Insertion F.P.	Planoise	Main dans la main	Organisation de journées d'accueil pour les demandeurs d'asile	Non	Non	Contact : Maison des Sports et de l'Insertion - M. CHELHA - 8 rue de Bruxelles - 25000 Besançon Tel/Fax : 03.81.52.40.72 Portable : 06.76.87.09.14	La Poste

Typologie des projets :

* blanc : programmes Humanitaire International

* gris : programmes Insertion et lien social

«**M. LE MAIRE** : C'est une belle opération mise en place par le service Politique de la Ville qui fait suite au Raid Quart.

M. Pascal BONNET : Apparemment il y a moins d'entreprises privées partenaires qu'il n'y en avait avec le Raid Quart. Est-ce que c'est un choix ?

M. Denis BAUD : On fera la comparaison avec mon collègue BONTEMPS parce qu'au moment où j'ai pris la délégation, on est passé de l'un à l'autre donc je ne peux pas vous répondre. Les partenaires privés sont bien entendu sollicités mais il faudrait qu'on fasse effectivement le point.

M. LE MAIRE : Monsieur BILLOT, est-ce qu'il y a moins de partenaires privés ?

M. BILLOT : Je ne connais pas ALTER EGAUX.

M. LE MAIRE : On vous répondra, honnêtement je ne sais pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 4 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.